

Unis nous voyons prospérer également l'Association médicale Américaine, le Congrès des médecins et chirurgiens Américains, etc. Pourquoi ne ferions-nous pas aussi bien que nos voisins puisque nous avons en mains tous les éléments du succès ? Songeons-y sérieusement ; la chose en vaut la peine.

Question d'honoraires.

On a fait grand bruit, tout dernièrement, au sujet d'une note d'honoraires présentée par M. le docteur S. LACHAPELLE au Conseil de Ville de Montréal, pour services professionnels en rapport avec le choix d'un site pour l'hôpital Victoria.

Sans nous prononcer ici sur le mérite absolu de la note on question, nous tenons à affirmer, une fois de plus, un droit que l'on semble toujours trop, dans le public, vouloir refuser aux médecins, celui de demander des honoraires en rapport avec l'importance du service rendu, le temps qu'on y a consacré, et les travaux qu'on a dû entreprendre dans ce but. On accordera bien à un homme de loi des honoraires parfois exorbitants pour une simple opinion légale ou l'examen des mérites et démérites d'une cause ; on lui paiera jusqu'à la dernière minute qu'il aura pu y consacrer, ainsi qu'en font foi certains mémoires de frais devenus fameux. Mais, s'il s'agit d'un médecin, il semble que tout soit bon pour lui et qu'il doive se contenter de ce que la générosité (*sic*) du client veut bien lui accorder. Et quand ce client est représenté par toute une corporation, une institution puissante ou même le gouvernement, on jette les hauts cris si la note d'honoraires demande une rémunération en rapport avec l'étendue du travail fait. Ne voit-on pas, tous les jours, les médecins appelés comme experts à la cour d'assises, passer cinq ou six jours entiers au palais de justice à raison de quatre dollars par jour ? Le reste, on le sait, est à l'avenant.

Nous souhaitons sincèrement que cette question soit discutée et examinée à l'occasion de la note du Dr. Lachapelle, et que l'on commence à songer à nous rendre une justice, un peu tardive il est vrai, mais qui n'en sera pas moins accueillie avec satisfaction

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

MANN.—*A System of Gynecology by American authors, edited by Matthew D. Mann, A. M., M. D., Volume II. Illustrated with four colored plates and three hundred and sixty-one engravings on wood.*—Philadelphia, Lea Brothers & Co., 1888.

Il nous suffira de dire à ceux de nos lecteurs qui possèdent déjà le premier volume de ce bel ouvrage, que le second ne diffère en